



Comment devenir conseiller ?



- Tu contactes Dessé Magassa, animateur du CMJ par téléphone ou par mail.
- Tu devras te présenter aux élections du CMJ en début d'année.
- Pour cela, prépare une affiche qui reprend tes idées pour la ville. Elle servira à convaincre tes camarades à t'élire.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tous unis pour Boissy



Contact :

Dessé Magassa – Animateur Conseil d'Enfants

☎ 06 73 05 76 68

Email : desse.magassa@ville-boissy.fr



Qu'est-ce que c'est le Conseil Municipal des Jeunes ?

Le conseil des jeunes est une instance de **jeunes Boisséens élus**. Ces membres élaborent des **projets** dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de la ville et sont invités à donner leur avis sur la vie locale.

Cet espace de responsabilité entend **favoriser l'éducation citoyenne, la consultation et l'engagement** de la jeunesse en vue de contribuer au bien commun.

Exemples de projets

- Tournoi sportif solidaire
- Organisation de séjour citoyens à travers l'Europe
- Mise en place d'évènements pour les habitants (fêtes, sorties parents, rencontres culturelles, etc.)



Comment fonctionne le Conseil Municipal des Jeunes ?

- Une commission de travail a lieu toutes les deux semaines par groupes de projets. Lors de cette commission, il faudra élaborer un projet.
- Une commission tous les mois avec les 33 conseillers du Conseil pour discuter de leurs projets. Cette réunion se nomme le « Bureau Municipal ».
- Une commission tous les trois mois avec les élus et Monsieur le Maire de la ville pour présenter les projets et les réaliser par la suite. Le président de séance sera un conseiller municipal jeune. Cette commission se nomme « le Conseil Municipal Jeune ».

C'est quoi une commission ?

C'est une réunion de personnes chargées de travailler sur un projet. Le but est de discuter et de faire aboutir le projet en question.